

# En Malaisie, les riziculteurs défendent leurs semences

Alors que le gouvernement veut changer la loi afin de se mettre en conformité avec un traité international, des associations se mobilisent pour le droit à reproduire les semences paysannes et de ferme. En jeu : l'avenir d'une riche diversité biologique cultivée.

C'est un dimanche matin d'août à **Kuala Lumpur** (voir carte), dans le jardin botanique national. Démonstrations de décorticage de riz, découverte des semences maraîchères et discours des associations s'enchaînent. Le public est varié, quelques touristes se sont glissés parmi les participant-es. Alors qu'est à l'étude, en Malaisie, un projet de loi pour la protection des nouvelles variétés végétales (Protection of new plant varieties act), qui pourrait s'attaquer à la circulation et à l'usage des semences, les organisations paysannes se mobilisent avec le soutien des associations écologistes. Nurfitri Amir bin Muhammad, secrétaire de l'association de riziculteurs PeSawah et paysan, anime cette mobilisation, comme il animera six mois plus tard celle de janvier 2026. Il revendique : « Nous ne laisserons pas les grandes entreprises s'accaparer nos semences ! » Dans une étude sur deux cents riziculteurs, qu'il a menée avec le soutien de l'ONG locale Third world network dans le nord de la péninsule, une région spécialisée dans la culture de riz irrigué, Amir a montré qu'un tiers de riziculteurs ressemblent des semences qu'ils ont gardées de la saison précédente, qu'il s'agisse de semences paysannes ou de ferme.

## Quatorze variétés sur l'île de Bornéo

Les semences paysannes ont été sélectionnées par des communautés et n'ont jamais fait l'objet d'une déclaration officielle, car elles ne satisferaient pas aux critères requis : nouveauté, distinction d'avec les autres variétés existantes, homogénéité au sein de la variété, stabilité lors de la reproduction. Les semences de ferme sont, elles, semées d'une récolte sur l'autre, sans entrave technique ni juridique, mais ont été à l'origine développées par des centres de recherche comme



Journée de mobilisation au jardin botanique de Kuala Lumpur, le 24 août dernier.

Mardi, l'organisme malaisien de recherche agronomique, et produites par des semenciers. Les riziculteurs qui resèment leurs propres semences mettent en avant leur qualité supérieure et le fait qu'elles pèsent moins sur l'économie de la ferme. Une majorité de riziculteurs préfère toutefois recourir à des semences produites par des semenciers et dûment certifiées pour leur qualité. Ils ont une confiance supérieure dans les produits commerciaux et ces semences restent peu coûteuses, l'aval de la chaîne agricole étant bien subventionné. Il peut être au contraire laborieux de sélectionner, traiter et stocker ses propres semences.

En Malaisie orientale, sur l'île de **Bornéo**, habitée majoritairement par des peuples autochtones, resémer ses propres semences est plus courant car les services de l'État, qui distribuent

les semences certifiées, ne sont pas toujours efficaces et il arrive que celles-ci ne soient pas livrées dans les temps ; il est donc plus sûr d'utiliser les siennes ou celles d'autres paysannes. Dans ces deux États, **Sarawak** et **Sabah**, les semences paysannes ont une part plus grande et 14 variétés paysannes sont couramment cultivées (riz irrigué, riz de colline, riz glutineux).

Reconnue pour son immense diversité biologique sauvage, la Malaisie a aussi une grande variété biologique cultivée mais celle-ci s'érode vite, à mesure que les savoir-faire disparaissent.

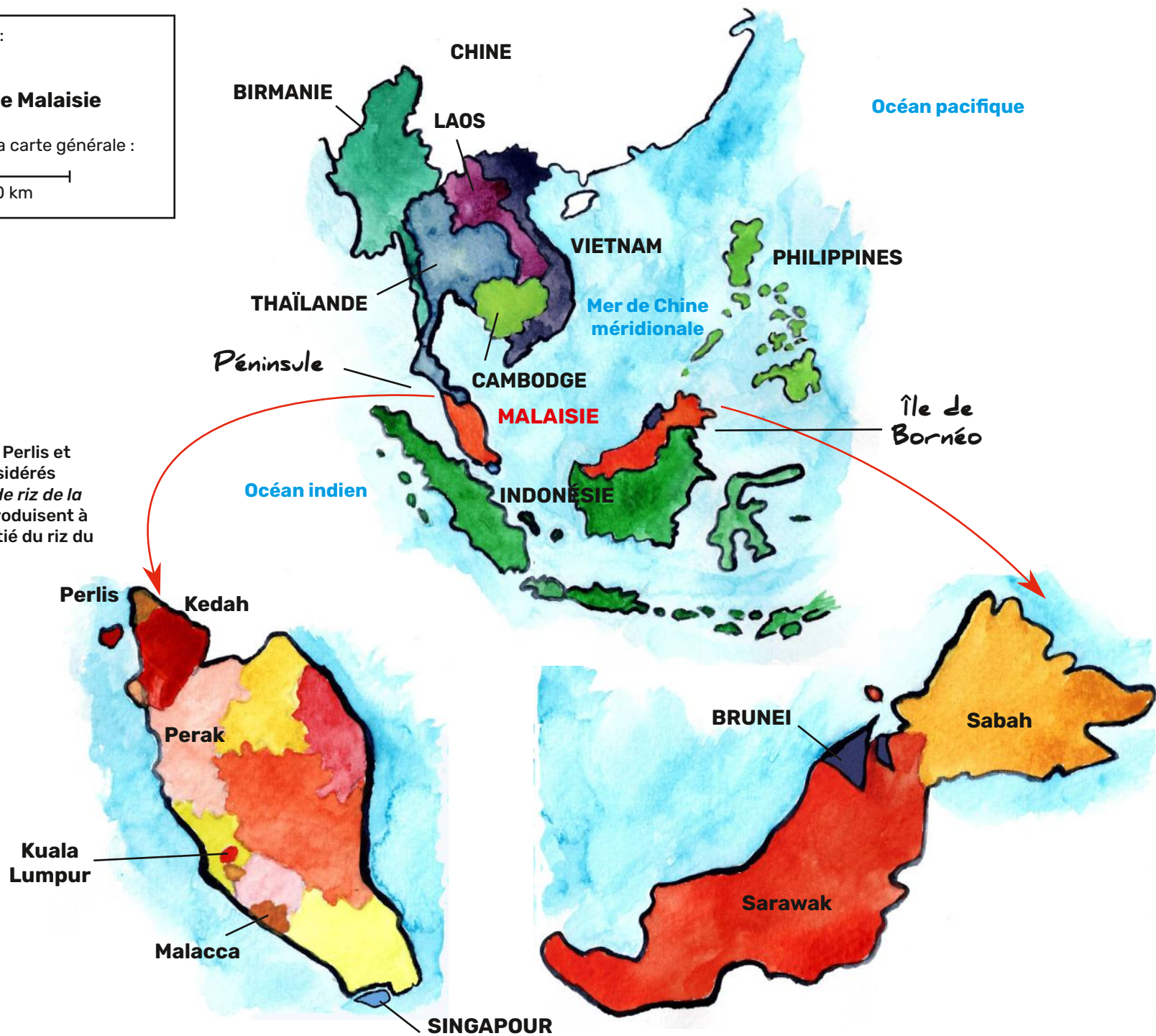
Alors que les riziculteurs les plus âgés du nord de la péninsule sont capables de reconnaître une vingtaine de variétés de riz différentes pour les avoir utilisées à un moment de leur carrière, les plus jeunes en reconnaissent quatre et en ont utilisé

moins encore. Dans l'État de **Kedah**, dans le nord de la péninsule, les riziculteurs n'ont accès qu'à deux types de semences dans le commerce. Dans le **Perak**, c'est deux et à **Malacca** une seule, bien qu'en Malaisie péninsulaire 66 variétés soient en tout déclarées.

Même si les semences commerciales dominent les rizières malaisiennes, les paysannes sont une majorité à tenir à la liberté de choisir leurs semences, comme l'a montré Amir dans son enquête. Une position défendue par PeSawah et par les associations environnementales réunies dans le Forum malaisien pour la souveraineté alimentaire (Forum Kedaulatan Makanan Malaysia, ou FKKM). Cette coalition défend le consensus actuel, une première loi sur les semences qui date de 2004. Pour Chee Yoke Ling, directrice du Third world network, ce texte

Légende :  
**PAYS**  
**États de Malaisie**

Cote de la carte générale :  
 1000 km



Les petits États Perlis et Kedah sont considérés comme le « bol de riz de la Malaisie » : ils produisent à eux deux la moitié du riz du pays.

constitue un bon compromis entre droit des paysan·nes et respect de la propriété intellectuelle. L'Inde et la Thaïlande, les deux plus gros exportateurs de riz au monde, ont suivi le même principe. La loi de 2004 a de plus permis de lutter contre la biopiraterie en obligeant les semenciers à déclarer la source du matériel génétique de leurs nouvelles variétés. Si cette source est une semence paysanne, le consentement écrit des communautés qui les cultivent est nécessaire, et celles-ci doivent recevoir une juste part des bénéfices de cette semence produite à partir de leurs travaux de sélection. Enfin, le texte contrôle le prix des semences et exige leur disponibilité.

### Des traités qui se contredisent

La Malaisie est signataire du Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui prône le respect des droits des paysan·nes sur leurs semences. Mais le ministère de l'agriculture se réclame d'un autre texte, la Convention internationale pour la

protection des nouvelles variétés de plantes (Upov). Sa dernière version est très défavorable aux droits des paysan·nes, et s'impose à travers les traités internationaux. Le ministère de l'agriculture se dit en effet lié par le Partenariat transpacifique, qui exige de mettre dans les quatre ans le droit en concordance avec l'Upov. En Malaisie, cela entraînerait l'abandon des

## « Avec le changement climatique, nous devons connaître encore plus finement les conditions locales »

mesures de lutte contre la biopiraterie, d'interdiction des OGM, de contrôle des prix des semences et les droits sur les semences seraient réduits à celui de ressemer « dans des proportions raisonnables », formulation vague qui ouvre la porte à une interdiction totale de la pratique.

Hormis un début de concertation, en 2019, avec les associations de la société civile, le ministère de l'agriculture entretient un certain secret sur le projet de loi. Les parlementaires malai-

sien·nes n'en ont découvert le contenu qu'en 2025 sur le site de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales, organisation qui promeut l'Upov depuis Genève. Pour Yoke Ling, ce manque de transparence constitue une atteinte à la souveraineté du Parlement et, au-delà, à la souveraineté alimentaire du pays. « Avec le changement clima-

tique, nous devons connaître encore plus finement les conditions locales. Le climat du Sarawak, à Bornéo, n'est pas celui du Kelantan, au nord-est de la péninsule. » Dependre d'une ou deux variétés de riz conçues pour toute l'Asie du Sud-Est mettrait en danger la sécurité alimentaire de la région.

Les associations peinent pour l'instant à arrêter le mouvement qui vise l'exclusivité des semences commerciales mais beaucoup de pays, comme

le Chili ou le Mexique, sont déjà hors délais pour appliquer l'Upov car leurs gouvernements craignent de s'opposer au monde agricole. Et les associations malaisiennes ont déjà fait reculer le gouvernement sur un projet de loi sur la qualité des semences (Plant Seed Quality Bill) qui criminalisait l'utilisation de semences non-certifiées. Paysan·nes et écologistes ont donc encore des cartes à jouer.

Texte et photo : Aude Vidal  
 Carte : Lisa Giachino

### À lire aussi

> Les riziculteur·ices de Malaisie voient leur revenu baisser, pris en étau entre coûts de production et contrôle des prix du riz, au point que le renouvellement des générations est fragile. Cet autre volet du reportage d'Aude Vidal est à lire dans le dernier numéro de *Transrural initiatives*, magazine associatif trimestriel. Porté par des mouvements d'éducation populaire à vocation rurale et agricole, *Transrural initiatives* s'appuie sur un comité de rédaction composé de journalistes et de bénévoles, acteurs du développement rural, qui peuvent être accompagné·es dans l'écriture et exprimer leur point de vue au travers de la revue.